



14ème législature

Question N° : 50540	De M. Éric Ciotti (Union pour un Mouvement Populaire - Alpes-Maritimes)	Question écrite
Ministère interrogé > Justice		Ministère attributaire > Justice
Rubrique >droit pénal	Tête d'analyse >procédure pénale	Analyse > poursuites. peines. exécution. statistiques.
Question publiée au JO le : 25/02/2014 Réponse publiée au JO le : 26/08/2014 page : 7216 Date de changement d'attribution : 03/04/2014 Date de signalement : 24/06/2014		

Texte de la question

M. Éric Ciotti interroge Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur le taux définitif de classement sur les infractions poursuivables en 2013.

Texte de la réponse

En 2013, le taux de classement sans suite pour inopportunité des poursuites dans les affaires poursuivables a été de 10,5 % (Données SID).